



**PRÉVENTION DES CHUTES DE HAUTEUR**

**Action prioritaire de l'inspection du travail**



**“ Pour ne pas  
tomber de haut ”**

Les chutes de hauteur sont la principale cause d'accidents graves et de décès dans le secteur du BTP. Les décès résultent surtout des chutes de toitures, terrasses, verrières et aussi d'échafaudages et coffrages.

Pour obtenir de la documentation :  
[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) / [www.travailler-mieux.gouv.fr](http://www.travailler-mieux.gouv.fr)  
<http://www.mayotte.dieccte.gouv.fr>